



Jean-Marie Harribey

CESE

3 avril 2013

Le financement de la transition

Audition au CESE, 3 avril 2013

Jean-Marie Harribey

<http://harribey.u-bordeaux4.fr>

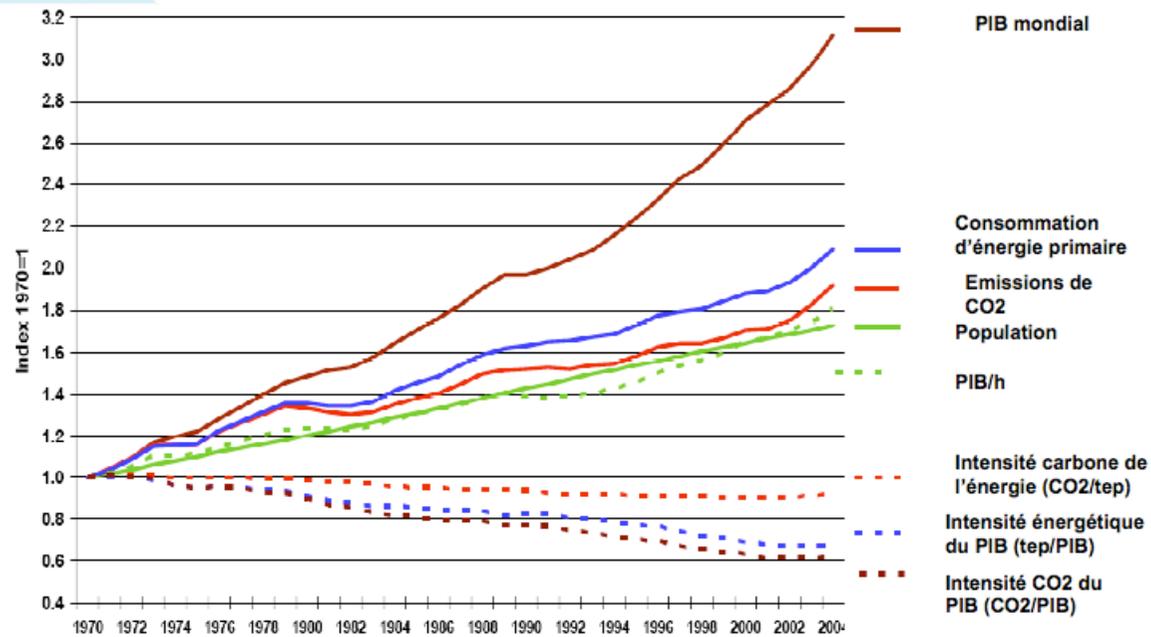
<http://alternatives-economiques/blogs/harribey.fr>

Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée – UMR CNRS 5113



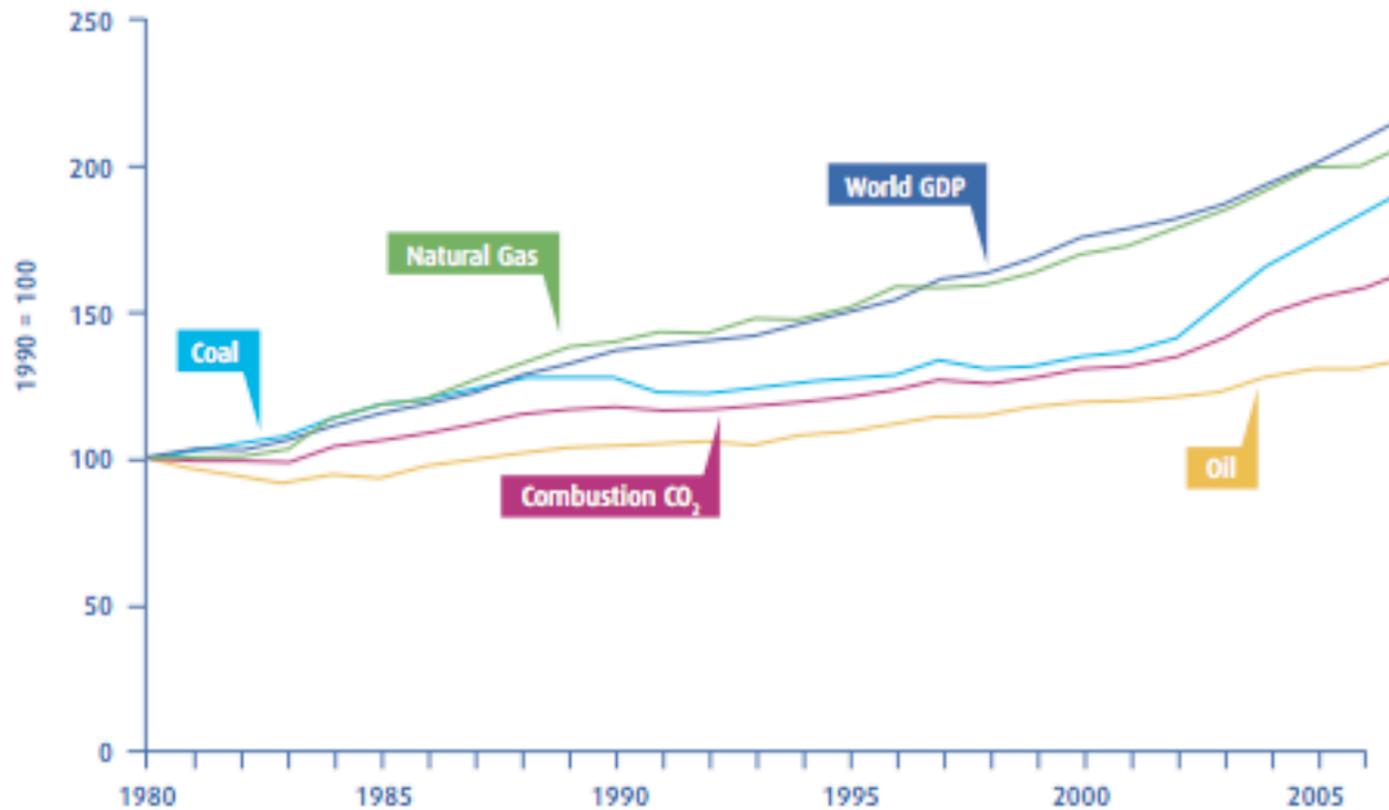
L'urgence de la transition : Le découplage impossible ?

« L'intensité CO₂ » du PIB mondial a diminué depuis 1970, mais moins vite que la progression du PIB. Les émissions globales, les seules qui comptent pour la durabilité, ont presque doublé ! Plus grave : depuis 2000, l'intensité CO₂ du PIB ne diminue plus (centrales à charbon, etc.) et les émissions progressent de 3,5 % par an.



L'urgence de la transition : Le découplage impossible ?

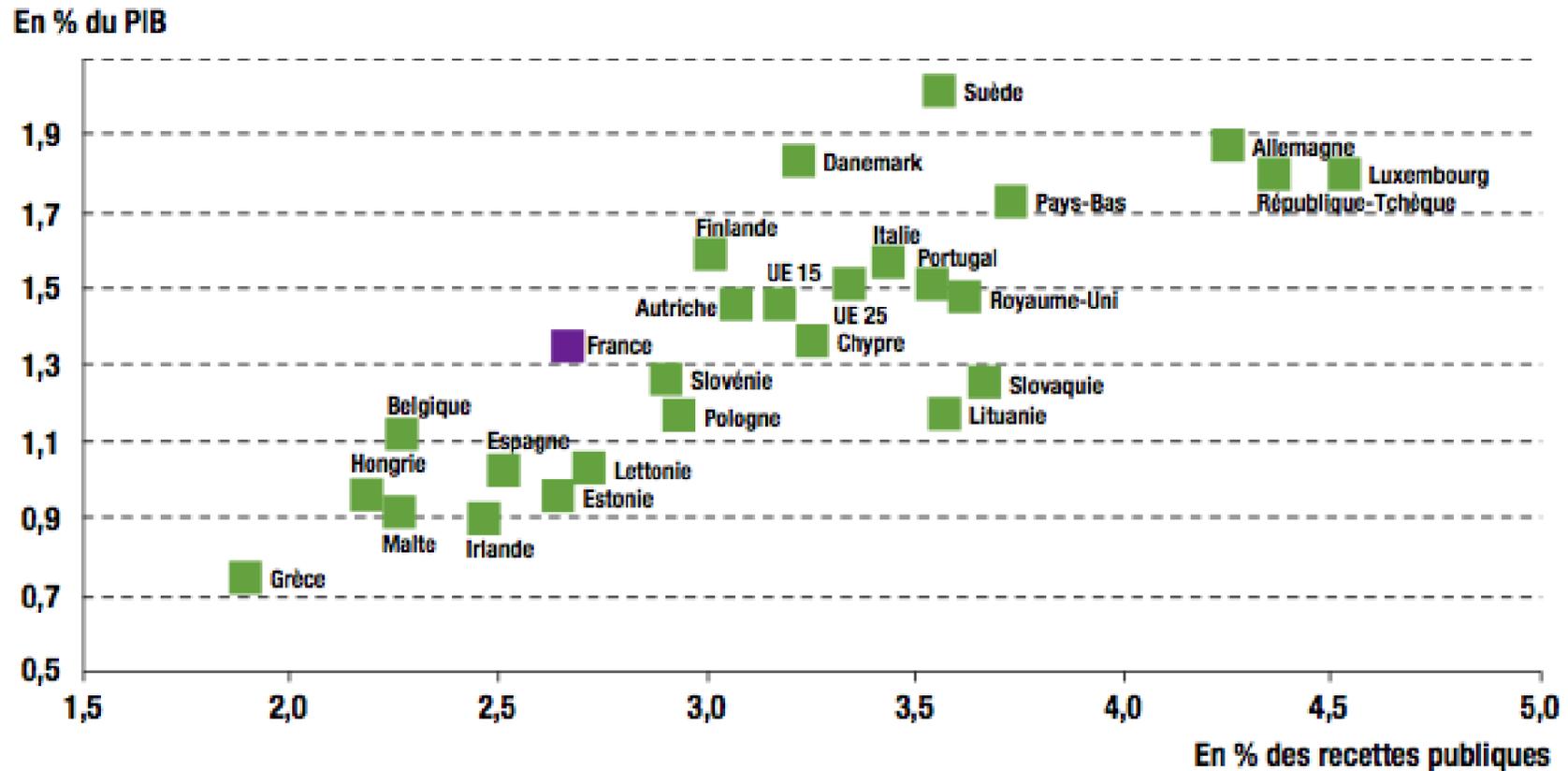
Figure 14 Trends in Fossil Fuel Consumption and Related CO₂: 1980–2007⁹



Protocole de Kyoto en Europe : L'échec du marché

- Les quotas européens 2008-2012 d'équivalent CO₂ représentaient 98 % des émissions enregistrées dans les secteurs soumis au Protocole, pendant la période 2005-2008, et environ 40 % du total des GES
- Donc un industriel reçoit gratuitement 98 tonnes de quotas pour 100 tonnes émises. S'il ne modifie pas sa production, il devra acquérir l'équivalent de 2 tonnes. Au prix du marché, 4 € la tonne de CO₂ aujourd'hui, cela lui coûtera 8 €
- En moyenne, chaque tonne émise lui coûtera $8 \text{ €} / 100 = 8$ centimes la tonne de CO₂
- En 2011, le prix de la tonne était de 15 €
- En 2013, ... 6 €, 4 €, 3 €...

Taxe énergétique en pourcentage du PIB et des dépenses publiques en 2006



Source: ADEME d'après Eurostat 2009.

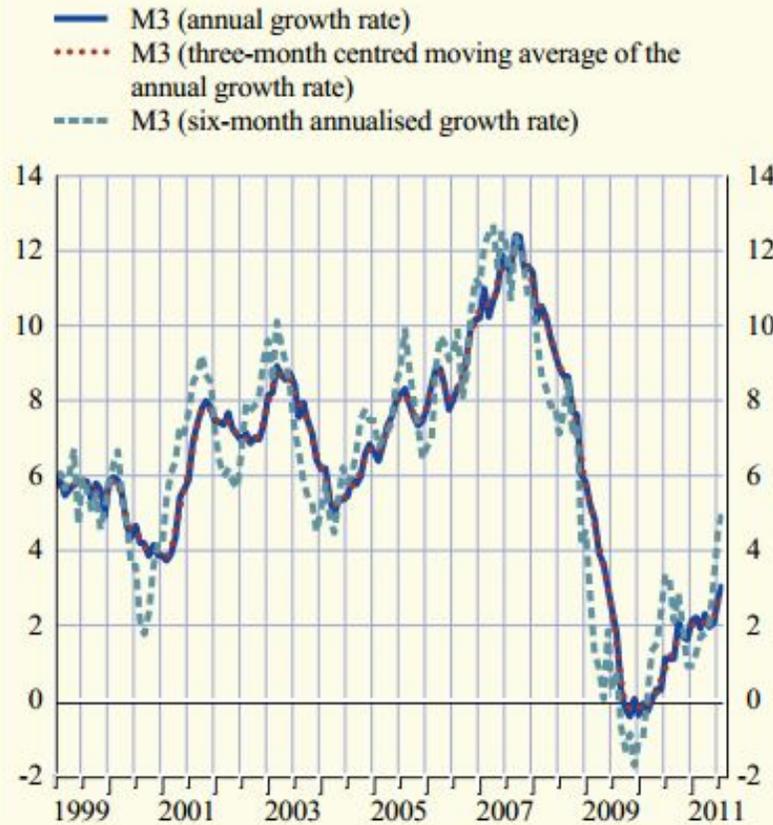
Besoins de financement d'une politique de transition ?

- Les besoins en investissements : environ 3 % du PIB européen, soit 350 à 400 Mds€ par an pendant 10 ans, 60 Mds pour la France.
- L'UE estime à 1,5 % du PIB européen les investissements nécessaires pour diviser par 4 des émissions de GES. Effort global pour opérer l'ensemble de la transition écologique estimé à 3 %.
- PNUE : 2 % du produit mondial, mais sans doute sous-estimation à cause d'une croyance en une croissance mondiale plus forte qu'elle ne sera vraisemblablement.
- Rôle important des investissements publics mais pas exclusivement.
- Où trouver les sources de financement ?
 - Comment drainer l'épargne vers ces investissements ?
 - Quelle utilisation de la politique monétaire ?

Croissance de la masse monétaire dans la zone euro

ECB, *Monthly Bulletin*, november 2011, p. 15, <http://www.ecb.int/pub/pdf/mobu/mb201111en.pdf>

(percentage changes; adjusted for seasonal and calendar effects)



Source: ECB.

Un brin de théorie : Le rôle de la puissance publique

Règle comptable du circuit économique monétaire : en fin de cycle, trois soldes doivent globalement s'équilibrer :

(flux de crédit bancaire – épargne) + (exportations – importations) + (impôts – dépenses publiques) = 0

$$(F - S) + (X - M) + (T - G) = 0$$

- Si le budget public est équilibré, cela implique :
soit un déficit commercial extérieur et une insuffisance de l'épargne intérieure par rapport au flux de crédit bancaire (l'étranger finance l'économie nationale)
soit un excédent commercial extérieur et un excès d'épargne intérieure (l'économie nationale finance l'extérieur)
- Ces deux situations étant intenablement durables, c'est le déficit de l'État qui ouvre le circuit de l'économie par l'injection de monnaie et qui le clôt par la régulation
- Sur un plan mondial (pas d'extérieur) :
déficit public = création de monnaie
excédent public = destruction de monnaie
- Tous les soldes équilibrés séparément ? Impossible si on veut un investissement net macroéconomique

La maîtrise collective de la monnaie

- Cohérence néolibérale : confiscation de la monnaie pour ne pas qu'elle finance des activités non soumises à la loi de la rentabilité du capital, activités dont simultanément la régression est organisée.
- Or la création monétaire est indispensable à l'échelle globale pour financer les investissements nets macroéconomiquement, sinon on ne pourrait récupérer en fin de circuit plus de valeur monétaire qu'il n'en avait été introduit au début.
- Si la puissance publique valide l'existence de la monnaie comme bien public, et si la collectivité « ouvre » le circuit, alors il faut que la banque centrale soit « prêteur en dernier ressort » pour la collectivité, et donc que le déficit public puisse être « monétisé ».
- N'importe quel déficit ? Non, pas celui qui est créé par la baisse des impôts des catégories sociales riches, mais celui qui est destiné à l'investissement d'avenir et qui pourrait être « sorti » du critère des 3 %.



Un brin de théorie (suite) : taxes ou permis écologiques ?

- Agir sur le marché par les prix ou par les quantités ? Tout dépend de la comparaison de la progression des coûts de réduction de la pollution et de celle des coûts des dommages.
- Taxe préférable si les coûts marginaux de réduction augmentent plus vite que ceux des dommages.
- Permis préférables si les coûts marginaux des dommages augmentent plus vite que ceux de leur réduction.
- Le réchauffement climatique étant dû à la concentration des GES, c'est-à-dire au stock accumulé dans l'atmosphère qui varie peu à court terme, les coûts marginaux d'abattement augmentent plus vite que les coûts marginaux des dommages. C'est l'argument principal orthodoxe en faveur d'une taxe sur les émissions de carbone par rapport aux permis négociables... qui n'a pas été retenu...

- Fiscalité énergétique :
 - France : moins que la moyenne européenne et les écarts se sont creusés parce que plusieurs pays ont adopté une taxe carbone (Suède, Danemark, Finlande, Royaume-Uni et Slovaquie).
 - Paradoxe français : carburants fortement taxés, mais autres usages du pétrole (fioul domestique, fioul lourd) et l'usage domestique du gaz naturel peu taxés ; résultat : taxation globale des combustibles fossiles inférieure à la moyenne
 - Objectif européen : il pourrait être d'arriver dans un laps de temps de trois à cinq ans à une taxe carbone d'au moins 30 € la tonne de CO₂ pour situer les taxes énergétiques à hauteur de 2 % du PIB, niveau déjà atteint par la Suède.
- Taxe au kilomètre parcouru par les marchandises ?

L'Arlésienne de l'écotaxe en France

- Grenelle de l'environnement en 2007 : principe d'une taxe sur le transport par camion. Application prévue en janvier 2011, repoussée en 2012 pour expérimentation en Alsace qui n'a jamais eu lieu, puis en octobre 2013, puis au 1^{er} janvier 2014.
- Elle devait rapporter 1,2 Md€. Payée par le transport en camion sur les routes nationales et départementales. Sur les autoroutes les camions paient déjà une taxe, mais les sociétés ne reversent à l'État que 200 M€ (bientôt 300) sur 7 à 8 Mds de recettes par an.
- Concession à une société privée Ecomouv dans le cadre d'un PPP douteux.
- Le gouvernement annule tout !... Après l'échec de la Conférence environnementale 2012-2013...

Et en Allemagne ?

- Deux sources de financement d'aide à la rénovation thermique et à la conception des bâtiments et logements
 - Banque de développement allemande (Kreditanstalt für Wiederaufbau, KfW) : lance emprunts obligataires garantis par l'Etat et refinance les banques auprès desquelles les ménages empruntent.
 - Fonds énergie-climat créé en 2010 : récolte les ressources issues de la vente aux enchères de certificats d'émission de CO₂.
- Effet multiplicateur des injections de crédit : en 2010, 600 M€ de fonds publics ont généré 7,5 Mds d'investissements.
- Obligation de résultat pour avoir les aides publiques qui sont progressives en fonction de la performance énergétique atteinte.

Fiscalité et modèle de développement

- La levée de boucliers en Bretagne montre l'impasse d'un modèle agro-industriel.
- Impossibilité aussi de concevoir une fiscalité écologique sans transformation des structures productives et de transport.
- Intégrer une fiscalité écologique dans le cadre d'une réforme fiscale globale progressive.
- Pas de neutralité fiscale en troquant fiscalité écologique contre baisse des cotisations sociales.

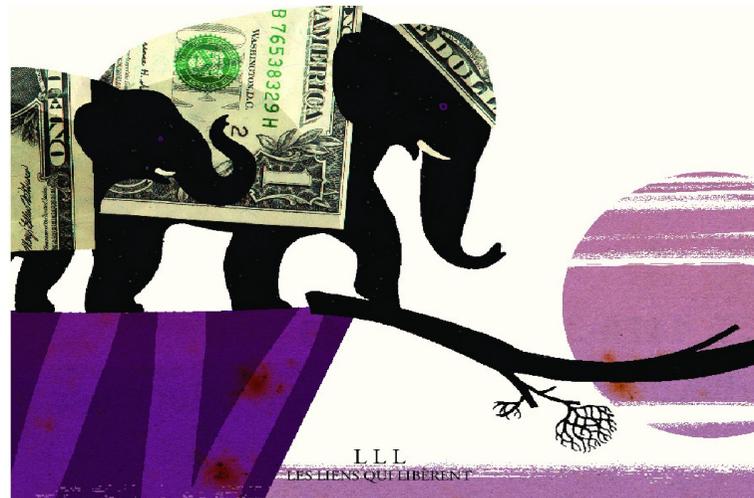
Conclusion

- Le secteur privé ne financera pas l'essentiel de la transition (rentabilité jugée trop faible et trop lointaine).
- Macroéconomiquement, un investissement net implique une création monétaire ; pas de risque si de la vraie valeur est créée.
- La banque centrale doit garantir toutes les dettes publiques : elle refinance les banques publiques et elle peut monétiser les déficits publics si nécessaire.
- Nécessité de refondre la fiscalité pour la rendre plus progressive et tarir les sources de déficits qui ne tiennent qu'à la défiscalisation.
- Alors, il est possible de donner une place croissante à la fiscalité écologique.

JEAN-MARIE HARRIBEY

LA RICHESSE LA VALEUR ET L'INESTIMABLE

FONDEMENTS D'UNE CRITIQUE
SOCIO-ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE



Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée – UMR CNRS 5113



Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée – UMR CNRS 5113

